

LES FAITS MARQUANTS AU 29 OCTOBRE 2012

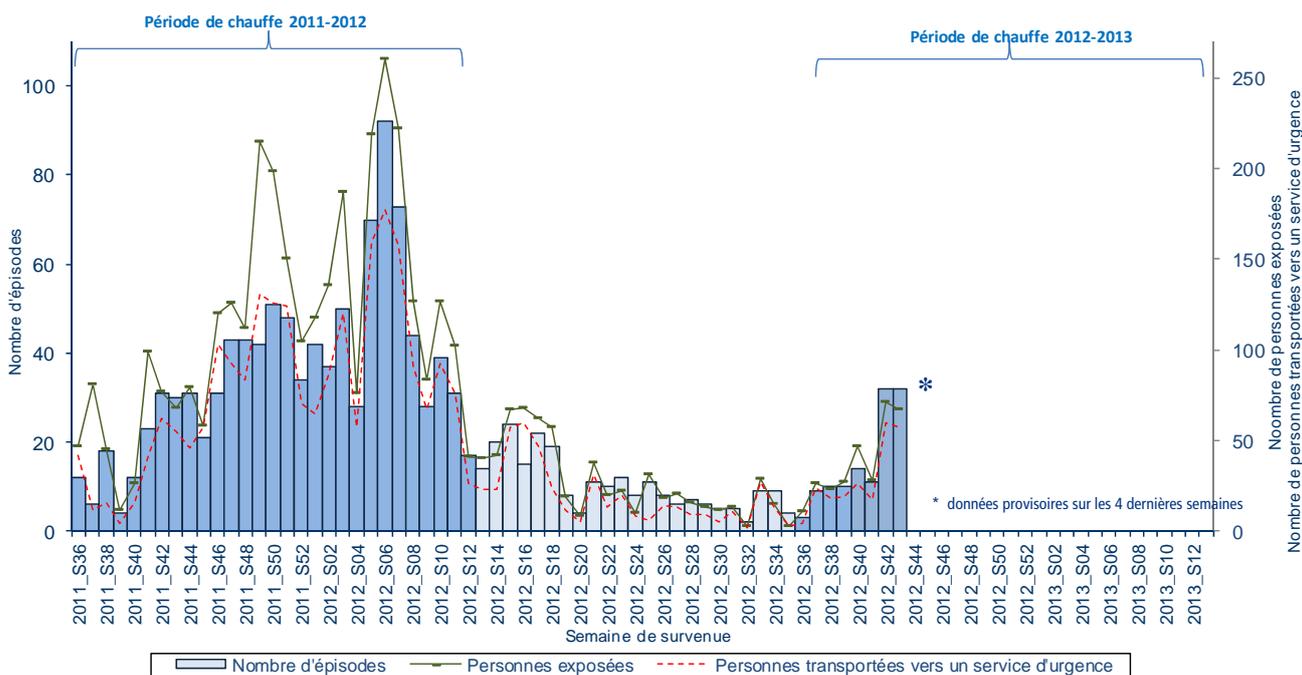
Les phénomènes météorologiques de redoux observés Nord-Pas-de-Calais ont entraîné 28 épisodes d'intoxication, soit 44% des épisodes déclarés au niveau national au cours des deux dernières semaines ; ils ont quasiment tous été en lien avec l'utilisation d'un poêle à charbon.

- Le nombre hebdomadaire d'épisodes d'intoxication, égal à 32, observé au cours des deux dernières semaines est caractéristique du début de la période de chauffe.
- Depuis le 1^{er} septembre 2012, 5 personnes sont décédées suite à des intoxications au monoxyde de carbone dont 2 au cours des deux dernières semaines.

Toute personne ayant connaissance d'une intoxication au CO, suspectée ou avérée, à l'exclusion des intoxications par incendie, la signale à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ou au Centre Antipoison et de Toxicovigilance (CAPTV) qui recueille les premières informations sur les personnes concernées et les circonstances de survenue pour déclenchement des enquêtes médico-environnementales par les services compétents.

LE SYSTÈME DE SURVEILLANCE

| Figure 1 | Répartition hebdomadaire (depuis le 1^{er} septembre 2011) du nombre d'épisodes d'intoxication au CO, suspectés ou avérés et du nombre de personnes exposées et transportées vers un service d'urgence hospitalière signalés au système de surveillance

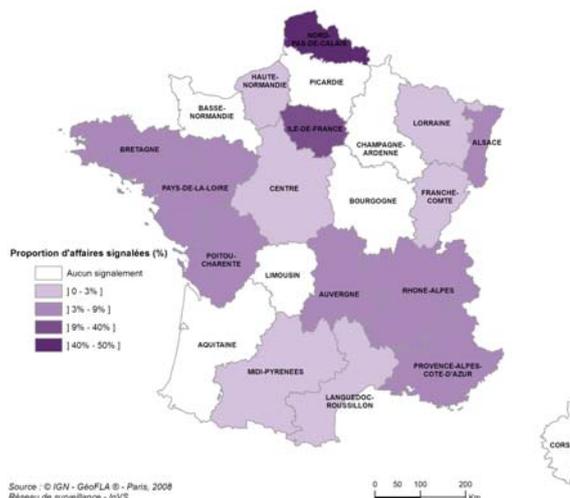


- Au cours des semaines 2012_S42 et 2012_S43, 64 épisodes d'intoxication au CO ont été signalés exposant 138 personnes à des émanations de CO dont 117 ont été transportées vers un service d'urgence hospitalière. Au cours des semaines 2011_S42 et 2011_S43, on dénombrait 61 épisodes exposant 145 personnes à des émanations de CO dont 117 personnes furent transportées vers un service d'urgence hospitalière.
- L'installation inappropriée d'un barbecue à l'intérieur d'une habitation a provoqué l'intoxication de 3 personnes.
- Au cours des deux dernières semaines, deux décès par intoxication au CO ont été déclarés au cours de deux épisodes d'intoxication accidentelle impliquant pour l'un une chaudière et pour l'autre un chauffe-eau.

Quinze régions ont signalé des intoxications au CO ces deux dernières semaines.

Les régions les plus concernées par les intoxications au CO ces deux dernières semaines sont : Le Nord-Pas-de-Calais (44%) et l'Île-de-France (9%).

Depuis le 1^{er} septembre 2012, la région Nord-Pas-de-Calais représente à elle seule un tiers des signalements.



Les déclarants

Depuis le 1^{er} septembre 2012, les principaux premiers déclarants ont été :
Les services départementaux d'incendie et de secours (sdis) avec 49% des signalements ;
Les services d'urgence hospitalière avec 14% des signalements ;
Les services de médecine hyperbare avec 8% des signalements.

Près des trois quarts des signalements ont été transmis par les services d'intervention d'urgence (Sdis et services d'urgence hospitalière).

DE LA SURVEILLANCE À LA PREVENTION

La direction générale de la santé (DGS) et l'institut national de la prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) rappellent les conseils destinés à éviter la survenue d'intoxication au CO :

Faire vérifier et entretenir les conduits de fumées (par ramonage mécanique)

Faire vérifier et entretenir chaudières, chauffe-bains, inserts, poêles

Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues).

Remerciements à l'ensemble des déclarants et acteurs du système de surveillance (Cellules interrégionales d'épidémiologie de l'institut de veille sanitaire, Agences Régionales de Santé, Délégations territoriales, Services Communaux d'Hygiène et de Santé, Centres Antipoison et de Toxicovigilance, Laboratoire Central de la Préfecture de Police) pour le signalement, le recueil des données, l'analyse régionale et l'animation régionale du système de surveillance.

Contact : surveillanceco@invs.sante.fr

Pour vous abonner au bulletin de surveillance des intoxications au CO ,
Cliquez sur le lien suivant : <http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Intoxications-au-monoxyle-de-carbone> .
cliquez sur Liste de diffusion en bas de page,
compléter les informations demandées.